

# BRASLES INFOS



## LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 6 MARS 2024 - n°109

### L'ÉDITO

Madame, Monsieur,  
Chers concitoyens,

Après plusieurs mois de grisaille, nous aspirons tous au retour des beaux jours et espérons que le printemps, attendu prochainement, nous offrira enfin un peu de luminosité.

Les randonnées reprennent à la fin du mois et dans quelques semaines, les balades apéritives feront elles-aussi leur retour.

Les services techniques ont été à pied d'œuvre ces dernières semaines pour l'entretien habituel des massifs et des arbres présents en nombre sur la commune, pour permettre ainsi à la nature de reprendre tranquillement.

Avec ce flash, Médi'Actus met ce mois-ci en avant des publications destinées aux adolescents et à leurs parents. N'hésitez pas à aller les découvrir en médiathèque.

Bien à vous,

**Julie CONTOZ**  
Maire de Brasles

### La saison de la nidification approche...laissons les haies au repos



A partir du 15 mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, **l'Office Français de la Biodiversité (OFB) recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**. L'enjeu est de taille car actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées d'extinction selon

l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

En France, depuis les années 1950, 70 % du linéaire de haies a disparu y compris dans des régions bocagères. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité. **L'OFB rappelle qu'il n'est absolument pas nécessaire de tailler ou élaguer chaque année une haie, a fortiori quand elle n'empiète pas sur une parcelle cultivée.**

**Numérique** : L'association 1FO100nuages a pris quelques jours de repos et retrouvera ses adhérents à partir du 12 mars // **Séniors** : Le traditionnel repas du mois de juin destiné aux séniors aura lieu le mercredi 12 juin à l'Espace Culturel Raymond Commun. Nouveauté cette année, une paëlla remplacera le barbecue habituellement proposé. Les modalités pratiques seront communiquées par Catherine GRENIER DE CASTRO, animatrice solidarité, aux habitants concernés. // **Randonnée** : L'équipe municipale vous donne rendez-vous le samedi 30 mars à 14h au terrain de pétanque pour la première randonnée de l'année. Au programme, un parcours simple et accessible au plus grand nombre !

### L'église Saint-Quentin de Brasles ouvre ses portes les jeudis



Depuis la mi-février, l'église Saint-Quentin de Brasles, située rue Paul Doumer ouvre ses portes au public tous les jeudis, de 10h à 18h pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir l'édifice.

N'hésitez pas à relayer cette information autour de vous pour les habitants des communes voisines qui souhaiteraient profiter de ces journées pour visiter l'église.

### Un mois de février gourmand au club des Aînés !

Les actives membres du club des Aînés, qui se réunit les mardis après-midi, ont fêté avec gourmandise la Chandeleur et Mardi Gras, à quelques jours d'intervalle.

Des occasions sympathiques de se retrouver pour partager et échanger dans la convivialité !



### Le mouton fugueur a retrouvé son propriétaire !



Le 20 février dernier, nous avons lancé, via l'application Panneau-Pocket, un appel pour retrouver le propriétaire d'un mouton égaré aux

abords du chemin de la Raboterie, sous la résidence Orpéa « Les Millésimes ».

L'appel a été efficace puisqu'il a permis à son propriétaire, un habitant des Roches à Verdilly, de venir le récupérer quelques jours plus tard.



**PANNEAU POCKET** : Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

Directrice de la publication : Julie CONTOZ.  
Rédaction : Blandine BARANZINI-GOUHENANT  
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique -  
 Tirage à 500 exemplaires

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi de 08h30 à 12h00 - Un samedi sur deux (semaine impaire) : de 10h00 à 12h00**  
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : [contact@brasles.fr](mailto:contact@brasles.fr) - Site internet : [www.brasles.fr](http://www.brasles.fr)